



L'évolution du Québec depuis 25 ans

selon les travaux de l'Institut
de la statistique du Québec

La participation citoyenne et la société



La participation citoyenne et la société

Les élections législatives sont un des marqueurs forts de la participation citoyenne, laquelle peut prendre différentes formes, comme l'implication dans des activités politiques non électorales ou encore le bénévolat.

Au Québec, depuis le début des années 2000, on observe deux phénomènes : une baisse de la participation électorale chez les jeunes et une augmentation de leur activité politique non électorale et de leur implication bénévole.

« Personne ne naît bon citoyen, bon démocrate
ou bon dirigeant ; cela prend du temps
et de l'éducation. »

Kofi Annan
Secrétaire général des Nations unies
1938-2018

Les données sur la participation citoyenne publiées sur le site Internet de l'ISQ portent entre autres sur la présence des femmes sur la scène politique (*Indicateurs de progrès du Québec*) et sur l'exercice de la citoyenneté par les jeunes du Québec (*Vitrine statistique sur les jeunes de 15 à 29 ans*). On y aborde également certains éléments liés à la pensée critique, à l'engagement civique, aux rapports égalitaires, au dialogue intergénérationnel et interculturel, à l'accès aux lieux décisionnels et à la relève. Ces données proviennent notamment d'enquêtes externes et d'enquêtes internes, comme l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec*.

Une baisse de la participation électorale

Le taux de participation lors d'une élection est la proportion de personnes ayant voté parmi l'ensemble des personnes inscrites sur les listes électorales. Au Québec, le taux de participation aux élections législatives québécoises est en baisse depuis plusieurs années. Il était de **78 %** en 1998, et après avoir connu un creux en 2008 (57 %), il est remonté à **66 %** en 2022. En 1976, le taux de participation avait atteint un sommet de 85 %.

Notons que le taux le plus élevé est observé chez les 65-74 ans, tandis que le plus faible est noté chez les 18-24 ans. Lors des élections de 2022, le taux de participation des personnes de 65 à 74 ans était de 78 %, comparativement à 54 % chez les personnes de 18 à 24 ans.



Taux de participation aux élections législatives québécoises

78 %

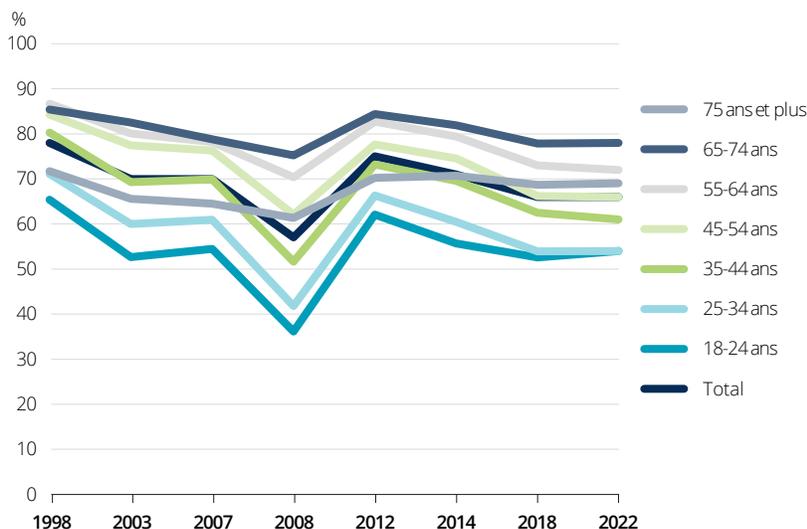
66 %



2022

1998

Taux de participation aux élections provinciales selon le groupe d'âge, Québec, élections de 1998 à 2022



Note : Estimation du nombre de personnes votantes sur l'électorat inscrit.

Source : Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires, Université Laval.

Même si les jeunes semblent peu nombreux et nombreuses en proportion à participer au processus électoral, ils et elles participent en revanche en grand nombre à des activités politiques non électorales. Les estimations tirées de l'*Enquête sociale générale - Identité sociale* de 2013 et de 2020 de Statistique Canada montrent que le taux de participation des jeunes à plusieurs activités politiques non électorales a significativement augmenté ces dernières années.

En 2020, parmi les jeunes de 15 à 34 ans, on estime qu'environ :



62 % ont cherché de l'information sur une question politique au cours des 12 derniers mois ;



45 % ont signé une pétition ;

41 % ont boycotté ou choisi un produit pour des raisons d'éthique ;



18 % ont participé à une manifestation ou à une marche de protestation ;



18 % ont exprimé leur opinion sur une question politique ou sociale sur Internet.

Participation à des activités politiques non électorales¹ selon le groupe d'âge, jeunes de 15 à 34 ans, Québec, 2013 et 2020²



Notons aussi que pour plusieurs activités politiques non électorales, le taux de participation des jeunes est significativement supérieur à celui des 35-64 ans et à celui des 65 ans et plus.

1. Au cours des 12 derniers mois.
2. La comparaison temporelle doit être effectuée avec prudence en raison d'un changement de mode de collecte de l'enquête en 2020 (passage à une collecte électronique). L'incidence de ce changement a été analysée et son ampleur est faible, mais néanmoins présent pour les variables liées à la désirabilité sociale.
3. Comprend les pétitions sur papier et sur Internet.
4. Sur un forum Internet ou sur un site de nouvelles.
5. Pour une cause politique ou sociale.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale - Identité sociale*, 2013 et 2020.
Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

L'implication des jeunes mesurée par l'ELDEQ

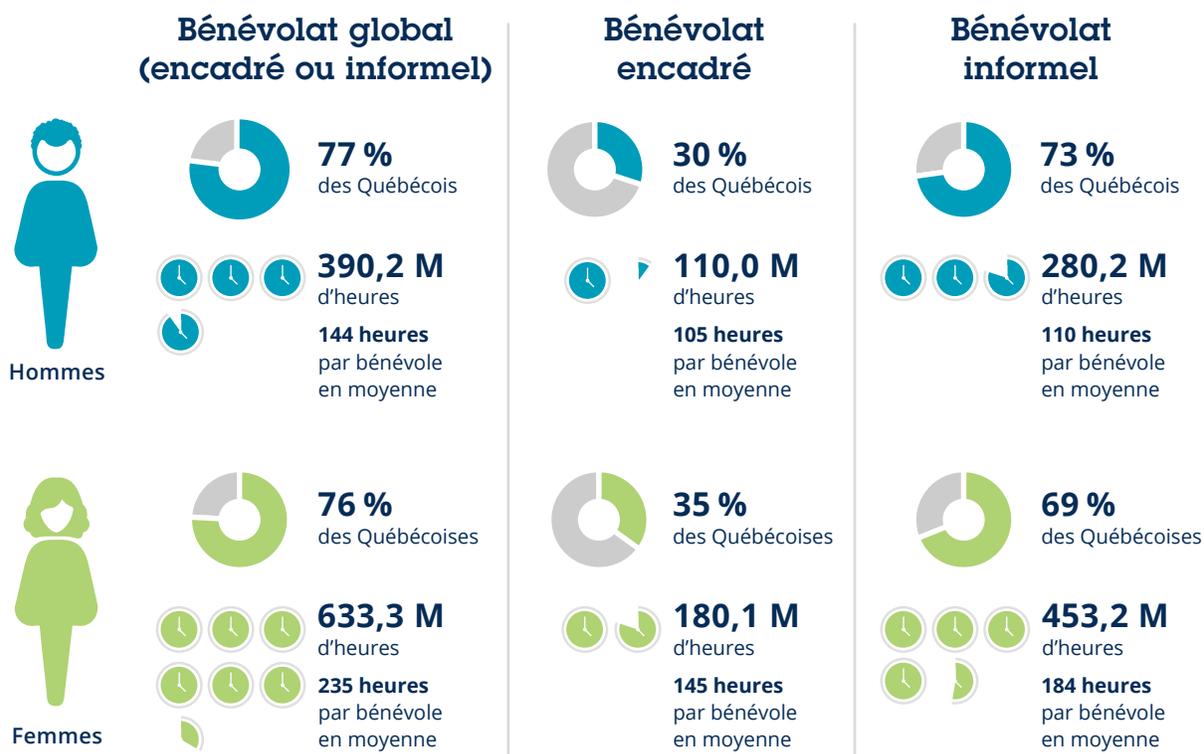
Selon les données sur l'engagement social et la participation politique des jeunes recueillies dans l'ELDEQ, environ 60 % de la population québécoise née en 1997-1998 avait participé à au moins une activité d'engagement social en 2021, à l'âge de 23 ans, et 28 %, à deux activités ou plus. Environ la moitié de ces jeunes ont fait au moins une activité de participation politique non électorale, et environ le quart, deux activités ou plus.

On constate également que la probabilité de s'engager socialement à 23 ans est plus élevée chez les jeunes dont la mère prenait part à des activités communautaires après la fin de ses études, chez les jeunes qui avaient déjà réalisé des activités d'engagement social ou avaient une orientation politique définie ainsi que chez ceux et celles qui étaient aux études ou vivaient avec leurs parents.



Bénévolat : quelques grands constats

Le bénévolat est un autre indicateur important de la vitalité de la participation citoyenne.



Source : Statistique Canada.

Le bénévolat encadré fait référence au travail non rémunéré effectué pour le compte d'un groupe ou d'un organisme. Il comprend le travail obligatoire non rémunéré et le bénévolat effectué avec l'appui de l'employeur.

Le bénévolat informel fait référence à l'aide non rémunérée apportée directement à des personnes (p. ex. des proches, des membres du voisinage, des connaissances ou des collègues).



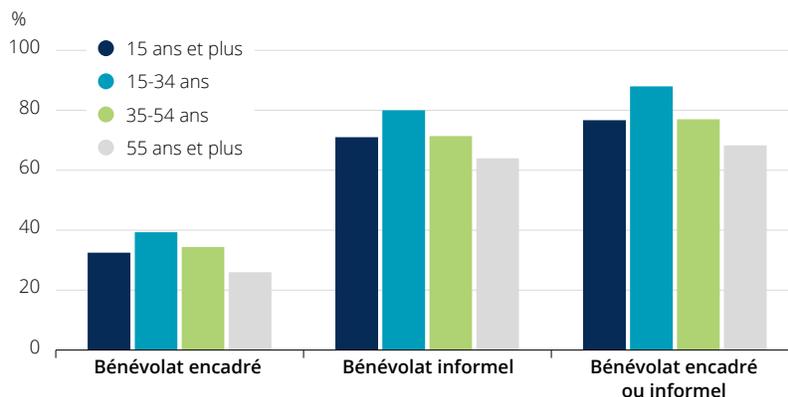
En 2018 :

la proportion de bénévoles de 15 ans et plus était **similaire chez les hommes et les femmes**, que ce soit pour le bénévolat encadré, le bénévolat informel ou pour le bénévolat global (encadré ou informel) ;

les femmes avaient accordé plus de temps au bénévolat global (encadré ou informel) ou au bénévolat informel que les hommes ;

plus on avance en âge, plus la proportion de bénévoles diminue.

Proportion de bénévoles selon le type de bénévolat et le groupe d'âge, Québec, 2018



Source: Statistique Canada, *Enquête sociale générale - Dons, bénévolat et participation*, fichier de microdonnées à grande diffusion, 2018. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.



Regard sur l'égalité femmes-hommes

En 2022, l'ISQ lançait, en partenariat avec le Secrétariat à la condition féminine, la [Vitrine statistique sur l'égalité entre les femmes et les hommes](#). Celle-ci permet de rester au fait de la situation des femmes et des hommes au Québec et de suivre les tendances en matière d'égalité. Les indicateurs présentés portent sur huit dimensions essentielles pour le suivi de l'égalité, dont l'éducation, le travail, la santé et la violence.

Selon les données illustrées dans la vitrine :

- En 2023, au Québec, les **femmes de 25 à 64 ans** étaient **plus scolarisées** que les hommes du même groupe d'âge.
- Le taux d'emploi des femmes de 15 ans et plus en 2023 demeure plus **faible** que celui des hommes, malgré l'écart qui diminue depuis 2005.
- En 2018, les femmes proches aidantes étaient plus susceptibles que les hommes de fournir de l'aide pour les travaux domestiques (56 % c. 44 %), les soins personnels (36 % c. 16 %), l'organisation des soins (40 % c. 25 %) et les opérations bancaires (36 % c. 25 %). Quant aux hommes proches aidants, ils étaient plus susceptibles de fournir de l'aide pour l'entretien de la maison (54 % c. 30 %).
- Pour chaque année entre 2005 et 2022, le nombre de femmes victimes d'infractions sexuelles était supérieur au nombre d'hommes victimes. En 2022, un peu plus de **85 % des victimes étaient des femmes**.
- Lors des élections de 2022, **58 femmes ont été élues** à l'Assemblée nationale (un nombre record), comparativement à 38 en 2003.
- Au 31 mars 2024, **46 %** des personnes nommées à la haute direction des ministères et organismes du gouvernement du Québec étaient des femmes.
- En 2023, un peu plus de la moitié des membres des conseils d'administration des sociétés d'État visées par la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (LGSE) étaient des femmes (53 %). En 2006, elles représentaient 31 % des membres.
- En 2024, sur les 320 juges de la Cour du Québec, on comptait **164 femmes** et **156 hommes**.



De plus en plus de personnes sans affiliation religieuse

Dans les années 1960, le Québec a connu une vague de sécularisation. La religion a progressivement quitté la sphère publique, et l'Église catholique a cessé d'occuper certaines grandes fonctions, comme la santé et l'éducation.

La part de la population québécoise sans affiliation religieuse a fortement augmenté entre 2001 et 2021. En 2001, 6 % des Québécois et Québécoises n'avaient aucune affiliation religieuse, alors que c'était le cas de 27 % en 2021.

L'affiliation religieuse réfère à l'association ou à l'appartenance autodéclarée d'une personne à une confession, un groupe, un organisme, ou à un autre système de croyances ou communauté religieuse. La religion ne se limite pas à l'appartenance officielle à une organisation ou à un groupe religieux.

Proportion de personnes sans affiliation religieuse, Québec, 2001 et 2021



Source : Statistique Canada, *Recensements de la population 2001 et 2021*. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.



L'aide médicale à mourir

Le 10 décembre 2015, au Québec, la *Loi concernant les soins de fin de vie* entrait en vigueur.

Dans son dernier rapport publié en 2024, la Commission sur les soins de fin de vie a dévoilé les résultats suivants :

- Environ **21 800 personnes** ont reçu l'aide médicale à mourir (AMM) au Québec entre le 10 décembre 2015 et le 31 mars 2024 (3 663 en 2021-2022, 5 211 en 2022-2023 et 5 717 en 2023-2024).
- Les décès par AMM représentent **7,3 %** du nombre total de décès survenus au Québec en 2023-2024, une légère hausse par rapport à l'année précédente (6,8 %). Ils comptaient pour un peu plus de 3 % des décès en 2020-2021 et pour environ 5 % en 2021-2022.
- L'âge moyen des personnes ayant reçu l'AMM est passé de **71 ans** en 2016 à **76 ans** en 2023-2024.

En ce qui concerne les causes de décès des personnes ayant reçu l'AMM, le ou la médecin doit inscrire la maladie ou l'affection morbide ayant justifié le soin de fin de vie. C'est la Commission sur les soins de fin de vie qui est tenue de faire le décompte statistique des AMM effectuées, à partir des avis que les médecins qui administrent une AMM doivent lui faire parvenir.

Selon Santé Canada, en décembre 2024, plus de 60 000 personnes ont reçu l'AMM depuis l'adoption de la loi fédérale le 17 juin 2016. En 2023, l'AMM représentait environ 5 % de tous les décès au Canada, une augmentation de 16 % par rapport à 2022.

La sécurité

Pour mesurer le taux de victimes d'infractions contre la personne, on tient compte de l'ensemble des infractions contre la personne déclarées auprès des corps policiers, comme les homicides, la négligence criminelle, les tentatives de meurtre, les voies de fait, les agressions sexuelles, les vols qualifiés, le harcèlement criminel ou les menaces contre la personne. Entre 2005 et 2022, le taux de victimes d'infractions contre la personne a **augmenté de 12 %**. La hausse a été particulièrement importante dans les cinq dernières années. En 2022, 52 % de l'ensemble des victimes d'infractions contre la personne étaient des femmes, alors qu'en 2005, cette proportion était de 49 %.

En ce qui a trait au taux de victimes d'infractions contre la personne commises en contexte conjugal, l'augmentation est encore plus importante que celle observée pour le taux de victimes d'infractions contre la personne. Entre 2005 et 2022, on a observé une **augmentation de 26 %** du taux de victimes d'infractions contre la personne commises en contexte conjugal. Si une hausse est observée tant chez les hommes que chez les femmes, ces dernières demeurent les principales victimes de violence en contexte conjugal (75 %). Quant au taux de victimes d'infractions sexuelles, il a augmenté de 81 % entre 2005 et 2022. Cette augmentation est très forte depuis le début du mouvement #Moiaussi. Pour chaque année entre 2005 et 2022, le nombre de femmes victimes d'infractions sexuelles est supérieur au nombre d'hommes. En 2022, environ 87 % des victimes étaient des femmes.

Taux de victimes¹ d'infractions contre la personne, selon le sexe², Québec, 2005 à 2022



1. Les taux sont calculés pour 100 000 habitants. Les chiffres de population sont fondés sur les estimations de la population au 1^{er} juillet de chaque année.

2. Les résultats présentés excluent les victimes dont le sexe est inconnu.

Source: Ministère de la Sécurité publique, *Programme de déclaration uniforme de la criminalité 2*. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Outre la vague de dénonciations sur les médias sociaux, ce mouvement a pu modifier les comportements des victimes en matière de signalement, ce qui est susceptible d'entraîner des répercussions notables sur les données déclarées par la police. C'est pourquoi l'augmentation du nombre d'infractions sexuelles déclarées par la police au cours de cette période ne reflète pas nécessairement la hausse du nombre d'agressions sexuelles à proprement parler, mais plutôt l'augmentation du nombre de signalements ainsi que les changements apportés aux pratiques policières.

25
ans